

	NOTE TECHNIQUE	Date :	03/03/2023
	Dossier DAE : compléments avis SDIS	Auteur :	Service SSE Axel Curt
Site de Lacq		Référence :	SSE 23.010_v0

DESTINATAIRES :

CPT. PRUDHOMME (SDIS)
H. CAZALET, X. VIAMONTE (DREAL UD64),
S. BIBOUD, B. LEROUX, N. BONENFANT (ARKEMA)

0 – OBJET DU DOCUMENT

Dans le cadre de la procédure d'autorisation environnementale pour le site ARKEMA de Lacq référencée I300.00008, le service départemental d'incendie et de secours (SDIS) des Pyrénées Atlantiques a émis un avis sur le dossier transmis à l'administration.

Cet avis est détaillé dans le courrier GGDR / SPRV / étude 20222294 du 20/12/2022. Les compléments demandés dans le cadre de cet avis sont apportés par la présente note technique.

1 – DEFENSE EXTERIEURE CONTRE L'INCENDIE (DECI)

Le SDIS demande de détailler les besoins en eau nécessaires pour la défense incendie des installations concernées par l'autorisation environnementale.

Parmi les installations concernées par l'autorisation environnementale, seule l'unité de fabrication THT est concernée par le risque d'incendie. En effet, l'unité met en œuvre les substances suivantes :

- Des gaz inflammables : hydrogène sulfuré (H₂S) et gaz naturel (CH₄) ;
- Un liquide inflammable : TetraHydroThiophene (THT).

Unité de fabrication

Sur l'unité de fabrication, plusieurs détecteurs sont disposés et permettent de détecter les pertes de confinement depuis les équipements. Il y a notamment sur l'unité et les stockages : des détecteurs toxiques (calibrés H₂S), des explosimètres à proximité des fours (calibrés CH₄) et un détecteur incendie (type UV/IR). Ces détecteurs génèrent des alarmes retransmises en salle de contrôle, permettant au personnel d'exploitation d'actionner la séquence d'arrêt d'urgence de l'unité.

En cas de départ de feu sur l'unité, les pompiers du SIS SOBEGI sont contactés et interviennent pour mener la lutte contre l'incendie. Les pompiers disposent de nombreux moyens mobiles de lutte incendie, dont l'inventaire complet est fourni dans le POI du site ARKEMA de Lacq et dans le POI commun plateforme INDUSLACQ. Les installations ARKEMA disposent en particulier :

- D'un réseau incendie maillé commun à la plateforme de Lacq ;
- De poteaux incendie normalisés alimentés par le réseau incendie de la plateforme.

Stockages journaliers D9471 A/B

Les stockages journaliers de THT, situé en bordure de l'unité de fabrication, sont concernés par la réglementation des liquides inflammables (régime de l'autorisation). Une détection incendie surveille la cuvette. Ces réservoirs ne disposent pas de couronnes fixes d'arrosage pour le refroidissement.

L'extinction sera mise en œuvre par les pompiers du SIS SOBEGI. Le débit d'extinction a été déterminé conformément à l'arrêté ministériel du 03/10/2010.

Exigence d'extinction	Valeur caractéristique	Débit de solution moussante
Taux d'application : 4,1 L/min/m ²	Surface à éteindre : 85 m ²	348,5 L/min
Valeur retenue :		350 L/min

La solution moussante disponible auprès des pompiers du SIS a un taux de concentration à 6%.

Les pompiers disposent d'un camion VGP avec un canon 3 000 L/min, ce qui satisfait au besoin de solution moussante pour un incendie. En considérant une phase d'extinction de 20 minutes, la quantité

	NOTE TECHNIQUE	Date :	03/03/2023
	Dossier DAE : compléments avis SDIS	Auteur :	Service SSE Axel Curt
Site de Lacq		Référence :	SSE 23.010_v0

d'émulseur nécessaire est donc 3 600 L ; ce qui couvert par les disponibilités des pompiers du SIS (réserve : 10 500 L).

Stockage général

Le réservoir de stockage général de THT, situé sur la zone de stockage d'ARKEMA, est concerné par la réglementation des liquides inflammables (régime de l'autorisation). Une détection incendie surveille la cuvette et déclenche automatiquement l'arrosage.

Le réservoir dispose d'une couronne d'arrosage permettant d'assurer le refroidissement du réservoir en cas d'incendie. Le débit de refroidissement et le débit d'extinction a été déterminé conformément à l'arrêté ministériel du 03/10/2010.

Exigence de refroidissement	Valeur caractéristique	Débit de refroidissement
1 L/min/m ² de surface exposée (bac adjacent)	Surface exposée : 174 m ²	174 L/min
15 L/min/m de circonférence (bac pris dans l'incendie)	Circonférence : 16 m	240 L/min
Valeur retenue :		240 L/min

L'eau est fournie par le réseau incendie de la plateforme et permet d'assurer ce refroidissement pendant une durée illimitée ; pour le calcul la durée retenue est de deux heures quarante minutes.

Exigence d'extinction	Valeur caractéristique	Débit de solution moussante
Taux d'application : 3,6 L/min/m ²	Surface à éteindre : 500 m ²	1 800 L/min
Valeur retenue :		1 800 L/min

La solution moussante disponible auprès des pompiers du SIS SOBEGI a un taux de concentration à 6%.

Les pompiers disposent d'un camion VGP avec un canon 3 000 L/min, ce qui satisfait au besoin de solution moussante pour un incendie sur le réservoir de THT. En considérant une phase d'extinction de 20 minutes, la quantité d'émulseur nécessaire est donc 3 600 L, ce qui couvert par les disponibilités des pompiers du SIS (réserve : 10 500 L).

Capacité des installations fixes

Les scénarios et les besoins en eau détaillés ci-dessus sont applicables aux installations étudiées dans le cadre du DAE, toutefois les besoins en eau calculés sont inférieurs au scénario majorant du site ARKEMA de Lacq.

En effet, le scénario majorant du site requiert un débit d'eau de 5 250 L/min au niveau des installations fixes et de 28 000 L/min au niveau des moyens mobiles. Un test de ce scénario majorant a été réalisé en septembre 2017 par SOBEGI et ARKEMA, sous la supervision de l'administration, et s'est avéré concluant quant à la capacité du réseau incendie de la plateforme de Lacq à alimenter les moyens d'extinction requis (fourniture d'un débit global moyen de 32 000 L/min avec une pression comprise entre 9 et 10 barg).

	NOTE TECHNIQUE	Date :	03/03/2023
	Dossier DAE : compléments avis SDIS	Auteur :	Service SSE Axel Curt
Site de Lacq		Référence :	SSE 23.010_v0

2 – RETENTION DES EAUX D'EXTINCTION

Le SDIS demande de détailler les volumes de rétention disponibles et les lieux de collecte des eaux d'extinction.

Unité de fabrication

En cas de perte de confinement ou d'incendie sur l'unité de fabrication, les effluents sont drainés au pied de l'unité et collectés par le réseau des eaux biodégradables. Ce fonctionnement est similaire pour l'ensemble des unités de fabrication d'ARKEMA.

Sur prise de contact entre les astreintes de la plateforme, un détournement des eaux biodégradables potentiellement polluées est réalisé en entrée de station STEB vers un bassin de rétention possédant un volume disponible d'au minimum 6 000 m³. L'appel d'astreinte par ARKEMA est encadré par une fiche réflexe « Déversement de produits dangereux pour l'environnement ».

Ce fonctionnement fait l'objet d'une convention entre ARKEMA et SOBEGI.

Stockages journaliers

Les stockages journaliers (2 x 15 m³) sont positionnés sur une cuvette de rétention étanche de volume 90 m³. En cas de perte de confinement ou d'incendie, les effluents sont collectés dans cette cuvette de rétention.

Le détail des volumes collectés est présenté dans le tableau ci-dessous.

Référence	D9471 A/B
Produit stocké	THT
Volume stocké	2 x 15 m ³
Volume pour le refroidissement	Pas de couronne d'arrosage
Volume pour l'extinction	Débit : 370 L/min Durée d'extinction : 20 min Total : 7 400 L (7,4 m ³)
Total volume à collecter	2 x 15 + 7,4 = 37,4 m ³
Volume de rétention disponible	90 m ³

Stockage général

Le stockage général (200 m³) est positionné sur une cuvette de rétention étanche, compartimentée et partagée avec le stockage général de TBM (250 m³). Chaque compartiment possède un volume de 180 m³. En cas de perte de confinement ou d'incendie, les effluents sont collectés dans cette cuvette de rétention compartimentée.

Le détail des volumes collectés est présenté dans le tableau ci-après.

	NOTE TECHNIQUE	Date :	03/03/2023
	Dossier DAE : compléments avis SDIS	Auteur :	Service SSE Axel Curt
Site de Lacq		Référence :	SSE 23.010_v0

Référence	T8726	
Produit stocké	THT	
Volume stocké	200 m ³	
Volume pour le refroidissement	Bac THT Débit : 240 L/min Durée : 160 min Total : 38 400 L	Bac TBM situé dans la même rétention Débit : 240 L/min Durée : 160 min Total : 38 400 L
Volume pour l'extinction	Débit : 1 800 L/min Durée d'extinction : 20 min Total : 36 000 L (36 m ³)	
Total volume à collecter	200 + 77 + 36 = 313 m ³	
Volume de rétention disponible	360 m ³	

Conclusion

Les volumes de rétention sont assurés au regard des scénarios d'incendie considérés.